



FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES
SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE
[SYNDICAT DU CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE](#)

JEUDI 4 DECEMBRE 2014
ELECTIONS PROFESSIONNELLES CAP - CT
du Conseil Général de la Moselle

Cher(e) collègue,

Tous les agents du Département de la Moselle sont appelés à élire leurs représentants du personnel au Comité Technique (CT) et aux Commissions Administratives Paritaires (CAP A, B ou C, selon votre catégorie).

Le 4 décembre 2014
Votez FORCE OUVRIERE
Le Syndicat majoritaire au Conseil Général

Vos représentants du personnel seront élus à la proportionnelle : 20 élus en CT (10 titulaires et 10 suppléants), 10 élus en CAP A (5 titulaires et 5 suppléants), 14 élus en CAP B (7 titulaires et 7 suppléants) et 16 élus en CAP C (8 titulaires et 8 suppléants).

FORCE OUVRIERE présente une liste dans chaque instance : CT, CAP A, CAP B et CAP C. Nos candidats sont issus de 21 directions différentes et représentent plus de 38 métiers de toutes les filières, qu'elles soient culturelles, sociales, administratives ou techniques.

FORCE OUVRIERE, un syndicat représentatif de tous
les personnels du Département de la Moselle,
toutes filières et tous grades confondus

Les représentants FO ont déjà fait preuve de leur savoir-faire ; ils sont expérimentés et bénéficient de nombreuses formations au niveau national et départemental afin de traiter au mieux les dossiers qui leur sont confiés.

FO s'est toujours inscrit dans une logique positive et constructive en défendant les agents de toutes les catégories et de toutes les filières. A titre d'exemple, depuis 2008, nous avons défendu plus de 600 personnes (en CAP et hors CAP) avec un résultat satisfaisant pour les différentes parties.

Syndicat FO – Hôtel du Département – 1 rue du Pont Moreau – BP 11096 – 57036 METZ
CEDEX 1 Tél. : 03 87 37 58 49 – E-mail : fo@cg57.fr – www.focg57.fr



**FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES
SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE**
SYNDICAT DU CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE

Les membres de FO privilégient le dialogue avec la collectivité. C'est pourquoi récemment nous avons signé le protocole sur le régime indemnitaire. FORCE OUVRIERE a œuvré de toutes ses forces lors de ces négociations afin que chaque agent de notre collectivité bénéficie d'une augmentation de son régime indemnitaire.

Celui-ci n'est pas parfait, nous en convenons, mais au moins il permet d'améliorer le quotidien de chacun. Des propositions de notre organisation syndicale (prime de résultat collective, disparité moins importante entre les filières et les catégories, meilleure prise en compte de la maladie et du handicap) n'ont pas été retenues mais nous les présenterons à nouveau en groupe de travail.

FORCE OUVRIERE REVENDIQUE ET AGIT POUR :

- La poursuite des travaux sur le nouveau régime indemnitaire
- L'amélioration de la sécurité et des conditions travail
- L'amélioration de la protection sociale complémentaire
- La reconnaissance de la souffrance au travail
- Obtenir des effectifs en nombre suffisant pour un service public de qualité (compensation des absences dans les services, maintien des temps partiels, remplacement de tous les départs en retraite)
- La résorption de l'emploi précaire
- Rendre à la CAP son rôle véritable :
 - o Débattre du cas de chaque agent promouvable
 - o Supprimer le rapport de promotion et la commission d'harmonisation
 - o Accorder autant de promotions que les ratios et les quotas autorisent
 - o Une meilleure prise en compte de la parole des agents lors de recours plutôt que de privilégier systématiquement le point de vue de la hiérarchie

Concernant la réforme territoriale, l'avenir est plus qu'incertain ; outre les déclarations parfois contradictoires sur le devenir des Départements, la question de la fusion des Régions inquiète. Face à cette réforme, FO aura un rôle prédominant pour défendre les conditions de travail des agents, leurs rémunérations et le service public.

FO ne pratiquera pas la politique de la chaise vide, mais n'hésitera pas à prendre ses responsabilités lorsque l'avenir des agents et du service public local sera en jeu.

Le 4 décembre 2014, votez **FORCE OUVRIERE**

